

CONTROLE DES CONNAISSANCES 2015/2016

Licence de Gestion en apprentissage

Approuvé par le Conseil LSO, le CEVU et le CA le 12 octobre 2015

1. Général

L'année de Licence Gestion comporte un ensemble d'UE qui couvrent les champs fondamentaux de la gestion (Finance, Marketing, Comptabilité, Contrôle de gestion, GRH, Stratégie) et des domaines fortement liés (Langue, Sociologie, Droit, Fiscalité, Informatique, Logistique et recherche opérationnelle, Economie internationale).

Pour obtenir une licence SOM mention Gestion en apprentissage, les étudiants doivent suivre 14 UE obligatoires

Les étudiants doivent en outre valider une UE « apprentissage ».

2. Note finale d'une UE

La note finale de chaque UE est constituée d'une note de contrôle continu et de la note de l'examen terminal. L'examen terminal compte pour 50% de la note finale de l'UE et porte sur l'ensemble du programme de l'UE. La note du contrôle continu est constituée de différents éléments (tests écrits et oraux, mémoire, projet, exposé, présence, participation...). Les modalités de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de chaque responsable d'UE.

3. Validation d'une UE

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une note finale $\geq 10/20$. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Une UE capitalisée ne peut donc être repassée ultérieurement.

Une note supérieure ou égale à 7/20 dans chaque UE est nécessaire pour l'obtention de la licence.

4. Validation de l'année

Toutes les UE se compensent entre elles.

Pour obtenir sa Licence, l'étudiant doit :

- Avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des 14 UE pédagogiques
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à son livret d'apprentissage
- Avoir obtenu au minimum la note de 7/20 dans chaque UE

5. Assiduité

L'assiduité aux séances de cours est obligatoire conformément à la charte signée en début d'année

6. Examens

La convocation aux examens se fait par voie d'affichage.

Il existe 2 sessions d'examens :

- la 1^{ère} session est organisée juste après la fin de chaque enseignement.
- Une 2^{nde} session est organisée au mois de juin pour les enseignements de l'année

Les étudiants doivent repasser à la 2^{nde} session :

- les UE dont la note est inférieure à 7/20 obligatoirement
- les UE dont la note est entre 7 et 10/20 au choix

Les étudiants ont l'interdiction de repasser les UE validées (note supérieure ou égale à 10).

7. Note seconde session

La note de la deuxième session se substitue à la précédente.

8. Absence à une épreuve

Toute absence à un test de contrôle continu entraîne une note de 0/20.

Toute absence à un examen entraîne une note de 0/20.

Le jury de semestre examine les circonstances exceptionnelles.

9. Jury et mentions

La validation des UE comme la délivrance du diplôme sont prononcées après délibération du jury.

La décision du jury est souveraine.

Des mentions sont instituées en fonction du barème suivant :

mention passable : note égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12,

mention assez bien : note supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14

mention bien : note supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16

mention très bien : note supérieure ou égale à 16.

La note déterminant la mention consiste en la moyenne des 14 UE pédagogiques hors apprentissage

10. Conditions de redoublement

Si l'étudiant n'obtient pas sa licence, il redouble en parcours initial et devra repasser toutes les UE dont la note est inférieure à 10.

MODALITES CONTROLE DES CONNAISSANCES – année 2015/2016

Licence (L3) SOM Mention GESTION en apprentissage

| N° UE | Intitulé de l'UE | Crédits ECTS | Nom du responsable | Semestre | Contrôle continu (50 %) | Examen % |
|--------------------|--|--------------|-------------------------------------|----------|---|----------|
| L3GSTAN2 | Langue : Anglais | 4 | Mr Riccioli | 2 | 50% : 3 devoirs sur table minimum, exposés, ... | 50 % |
| L3GSTT09 | Sociologie : Normes, pouvoir, organisation | 4 | Mmes Barraud de Lagerie / Abdelnour | 2 | Variable selon les enseignants | 50% |
| L3GSTT07 | Droit économique et des affaires | 4 | Mme Monsallier/MrEtain | 2 | 25% test intermédiaire, 25% participation (<i>présence, présentation d'exercices</i>) | 50% |
| L3GAP05 | Les fondamentaux du marketing | 5 | Mme Delacroix/ Mme Benoit-Moreau | 1 | 20% mémoire, 20% markstrat, 10% participation | 50% |
| L3GAP01 | Finance d'entreprise | 5 | Mme Jouaber | 1 | 40% test intermédiaire, 10% participation | 50% |
| L3GSTS10 | Management scientifique et aide à la décision (MSAD) | 4 | M. Vanderpooten | 1 | 30% test intermédiaire, 20% participation | 50% |
| L3GSTT08 | Droit du travail | 4 | Mme Tissandier / M. Sweeney | 2 | 25% test intermédiaire, 25% selon des modalités définies par l'enseignant | 50% |
| L3GSTS04 | GRH | 4 | M. Perrot/ M. Abonneau | 1 | 25% dossier d'enquête, 25% cas et participation | 50% |
| L3GSTT03 | Fiscalité | 4 | Mme Borel | 2 | 30% test intermédiaire, 20% participation (<i>préparation des cas, participation active</i>) | 50% |
| L3GSTS02 | Contrôle de gestion | 4 | M. Berland | 1 | 30% test intermédiaire, 20% participation (<i>exposé des cas de TD, participation active</i>) | 50% |
| L3GSTS06 | Comptabilité Approfondie | 4 | Mme Chantiri-Chaudemanche | 1 | 40% test intermédiaire, 10% participation | 50% |
| L3GSTT10 | Aspects économiques de la mondialisation (anglais) | 4 | M. Mouhoud | 2 | 50% test intermédiaire | 50% |
| L3GAP05 | Les fondamentaux de la stratégie | 4 | Mme Dameron / M. Isaac | 1 | 50% | 50% |
| L3GSTO03 | Statistiques appliquées à la gestion | 4 | Mme Dargnies / M. Dudek | 2 | 50% test intermédiaire ajusté à la participation | 50% |
| L3GAPX1 L3GAPX2 | Apprentissage S1 Apprentissage S2 | 2 | | 1 et 2 | 50% livret d'apprentissage 50% mission en entreprise | |

MODALITES CONTROLE DES CONNAISSANCES – année 2015/2016
Licence (L3) SOM Mention GESTION en apprentissage